

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2998

17 octobre 2014

### SOMMAIRE

Aberdeen Liquidity Fund (Lux) .....	143859	Montagné S.à r.l. ....	143869
Albéa Beauty Holdings S.A. ....	143859	Motorbike Trading Luxembourg G.m.b.H. .....	143869
A.R.A. Engineering S.à r.l. ....	143860	OCM Luxembourg High Yield Plus ALS S.à r.l. ....	143861
BV Acquisitions S.à r.l. ....	143900	OCM Luxembourg High Yield Plus ALS S.à r.l. ....	143861
Camping Bleesbruck Sàrl .....	143864	Oksiushka S.A. ....	143861
Concilium (Luxembourg) S.A. ....	143904	Omnicom.Europe S.A. ....	143861
Curatec Sàrl .....	143862	Porphyry Font S.à r.l. ....	143860
Custom S.A. ....	143863	Post Properties S.à r.l. ....	143860
Deggendorf S.à r.l. ....	143862	Prater S.à r.l. ....	143868
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l. ....	143862	Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #2 Sàrl .....	143867
Eastman Chemical Luxembourg Holdings 7 S.à r.l. ....	143863	Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #3 Sàrl .....	143885
Electricité Fernand WAGNER S.à r.l. ...	143863	Quinlan Private CE Commercial Client Holdings S.à r.l. ....	143899
EVA Sped S. à r. l. ....	143863	River Melody Sàrl .....	143858
First Technology S.à r.l. ....	143858	Rucon Luxembourg S.A. ....	143865
First Technology S.à r.l. ....	143866	Sagittarius Properties S.à r.l. ....	143867
GC Partner S.A. ....	143864	Salisbury Hill S.à r.l. ....	143869
Gestaston S.A. ....	143864	Selp (Krefeld II) S.à r.l. ....	143876
Grace Lodge Care Holdings S.à r.l. ....	143904	Solage International S.A. ....	143865
Gracewell Investment No 2 S.à r.l. ....	143903	So.Re.Mo. S.à r.l. ....	143865
Great German Nursing Homes B .....	143864	St. Stephan S.à r.l. ....	143866
Groupement de Participations Industriel- les S.A. ....	143862	Tasman Properties S.à r.l. ....	143866
Illuminare G.m.b.H. ....	143866	Telenet Finance III S.à r.l. ....	143860
Infralux Real Estate Company S.à.r.l. ...	143867	Telenet Finance Luxembourg II S.A. ....	143865
Kali Plus S.A. ....	143858	Telenet Finance Luxembourg S.C.A. ....	143865
KS Holding Group .....	143864	Vent d'Est S.A., SPF .....	143859
Landshut S.à r.l. ....	143868	Vigicore Lux .....	143858
LB Immo Invest LUX S.à r.l. ....	143867	VMCEE (Holding) .....	143886
Lindley S.à r.l. ....	143868	VVK Holding S.A. ....	143861
Lipizzaner S.à r.l. ....	143859	Xinxing Pipes (Lux) S.à r.l. ....	143859
LPRV PG 2 S.à r.l. ....	143870		
Mobile Search Holding S.A. ....	143869		
Moien International S.A. ....	143869		

**First Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 67.755.600,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 75.648.

Le bilan au 30 avril 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014138650/10.

(140155189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Kali Plus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 152.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KALI PLUS S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2014140921/11.

(140159867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**River Melody Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 155.791.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme  
Signature  
Gérant

Référence de publication: 2014137446/15.

(140155898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**Vigicore Lux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7841 Tuntange, 21C, rue de Brouch.  
R.C.S. Luxembourg B 130.608.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement en date du 7 août 2014 à Tuntange*

L'Assemblée Générale a pris la résolution suivante:

1. L'Assemblée Générale accepte la démission du Conseil de Gérance actuellement en place, à savoir du gérant technique, Monsieur Fabian Gillet, et du gérant administratif, Monsieur Michel (aujourd'hui Mike) Lahr.

L'Assemblée Générale nomme aux postes suivants:

- Monsieur Mike Lahr, demeurant à L-8824 Perlé, Rue de la Poste, 15: gérant technique;
- Monsieur Fabian Gillet, demeurant à B-6747 Meix-Le-Tige, au Pré des Seigneurs, 34: gérant administratif.

Ils sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014141206/16.

(140159674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Vent d'Est S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 150.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139299/9.

(140157731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**Xinxing Pipes (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 175.787.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139311/9.

(140157821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

---

**Aberdeen Liquidity Fund (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 167.827.

Les comptes annuels au 31 Mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 Septembre 2014.

Charlie Macrae.

Référence de publication: 2014139348/10.

(140158512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Albéa Beauty Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 162.078.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Référence de publication: 2014139354/10.

(140158892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Lipizzaner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 312.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 115.777.

EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Mr Patrice Gallasin en tant que gérant est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.
- Monsieur Andreas Brückmann, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Pour extrait conforme  
Samuel HAAS

Référence de publication: 2014140048/16.

(140158164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**A.R.A. Engineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4885 Lamadelaine, 14, rue de la Providence.

R.C.S. Luxembourg B 86.281.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014138632/10.

(140155239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.**Telenet Finance III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 158.653.

Veillez noter que le domicile professionnel de Mr. Oliver WOLF, Mr. Christophe Emmanuel SACRE et Mme Céline TRIDANT se trouve désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Telenet Finance III S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014140554/14.

(140159317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**Porphyry Font S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 152.186.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 AUG 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137386/15.

(140156030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**Post Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 107.843.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137388/15.

(140155868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**Omnicom.Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8824 Perlé, 4, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 84.757.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140415/9.

(140159429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**OCM Luxembourg High Yield Plus ALS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 144.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140411/10.

(140159272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**OCM Luxembourg High Yield Plus ALS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 144.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140412/10.

(140159273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**Oksiushka S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 136.409.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014140414/10.

(140159562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**VVK Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 177.613.

*Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juin 2014*

Suivante une la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 12.06.2014 de la société VVK Holding S.A. il à été décidé:

Révocation de Monsieur Vladimir Kostylev, comme administrateur unique avec effet du 11.06.2014;

Nomination de Monsieur Viacheslav Khaykin, né le 22 avril 1959 à Alekseevka, Russie, adresse professionnelle 12, Bourgoinstrasse, D-51469, Bergisch Gladbach Allemagne, comme administrateur unique avec effet du 12.06.2014 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2020.

Luxembourg, le 11.07.2014.

Référence de publication: 2014140595/15.

(140159050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2014.

**Curatec Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 174.663.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olivier Robert.

Référence de publication: 2014140766/10.

(140159898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Deggendorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014140771/11.

(140159992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Groupe ment de Participations Industrielles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 47.884.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014140868/14.

(140159964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 169.093.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société du 1<sup>er</sup> septembre 2014*

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'actionnaire unique de Eastman Chemical Luxembourg Holdings 1 S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mr. Wilko Van Rooijen en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 5 Septembre 2014;

- De nommer Mr. Johan-Alexander van den Bosch, ayant son adresse professionnelle à Fascinatio Boulevard 602-614, 2909 VA Capelle aan den IJssel, Pays Bas, en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 5 Septembre 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 09 Septembre 2014.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2014140787/19.

(140160095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Custom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 124.470.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2014140767/10.

(140160192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**EVA Sped S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.  
R.C.S. Luxembourg B 109.541.

*Protokoll aus der Geschäftsführerversammlung vom 5. September 2014*

Die Geschäftsführer nehmen Kenntnis dass beim Eintragen der Adresse des Gesellschafters und technischen Geschäftsführers, Herrn Jul Van Aperen, ein Fehler unterlaufen ist.

Die richtige Anschrift lautet, 51 Wiezelo, B-2990 Wuustwezel.

Référence de publication: 2014140817/11.

(140159778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Electricité Fernand WAGNER S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6464 Echternach, 4, rue des Merciers.  
R.C.S. Luxembourg B 114.141.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014140790/14.

(140160098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Eastman Chemical Luxembourg Holdings 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 183.056.

*Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société du 1<sup>er</sup> septembre 2014*

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'actionnaire unique de Eastman Chemical Luxembourg Holdings 7 S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mr. Wilko Van Rooijen en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 5 Septembre 2014;
- De nommer Mr. Johan-Alexander van den Bosch, ayant son adresse professionnelle à Fascinatio Boulevard 602-614, 2909 VA Capelle aan den IJssel, Pays Bas, en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 5 Septembre 2014 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 09 Septembre 2014.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014140789/19.

(140160129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**GC Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1311 Luxembourg, 19, boulevard Marcel Cahen.  
R.C.S. Luxembourg B 97.404.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140858/9.

(140159644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Gestaston S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 153.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014140861/9.

(140160146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Camping Bleesbruck Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9359 Bastendorf, 1, Bleesbreck.  
R.C.S. Luxembourg B 104.596.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 septembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014139464/10.

(140158452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Great German Nursing Homes B, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 133.031.

**EXTRAIT**

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift

*Vertretungsbevollmächtigter*

Référence de publication: 2014141052/12.

(140160019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**KS Holding Group, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 181.116.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 4 septembre 2014 que Monsieur Khofiz Shakhidi, associé unique de la Société, a transféré six cent vingt-cinq (625) parts sociales à Monsieur Tamaz Somkhishvili, citoyen britannique, résidant Sun Tour B, 74 boulevard d'Italie, 98000 Monte Carlo, Monaco.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140930/14.

(140159884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**So.Re.Mo. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4918 Bascharage, rue Nicolas Meyers.  
R.C.S. Luxembourg B 86.615.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014139911/10.

(140158132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

**Solage International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 69.608.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLAGE INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2014139920/10.

(140158732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

**Telenet Finance Luxembourg II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 156.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Telenet Finance Luxembourg II S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014141170/11.

(140160093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Telenet Finance Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 155.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Telenet Finance Luxembourg S.C.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014141171/11.

(140159914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Rucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 49.579,00.**

Siège social: L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité.  
R.C.S. Luxembourg B 73.718.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2014.

*Pour la société*

Référence de publication: 2014141104/12.

(140160208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**First Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 67.755.600,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 75.648.

Le bilan au 30 avril 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014138651/10.

(140155201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

**Illuminare G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.  
R.C.S. Luxembourg B 92.382.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2014140906/11.

(140159787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

---

**Tasman Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 109.681.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137517/15.

(140156602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

---

**St. Stephan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 115.782.

EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Patrice Gallasin en tant que gérant est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.
- Monsieur Andreas Brückmann, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Pour extrait conforme

Samuel HAAS

Référence de publication: 2014140054/16.

(140158150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Infralux Real Estate Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8031 Strassen, 11, rue du Parc.

R.C.S. Luxembourg B 66.991.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139681/9.

(140158285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

**Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.436.

Par résolutions signées en date du 27 août 2014, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Babette Chambre, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de type B, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014139187/13.

(140157785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

**Sagittarius Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 4-6, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 166.857.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 14 août 2014*

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 7, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 4-6 Avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Luxembourg, le 14 AUG 2014.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2014137457/15.

(140156025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**LB Immo Invest LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.730.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 107.783.

**EXTRAIT**

En date du 19 août 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Michael Krzyzanek, en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 19 août 2014;

- Monsieur Georg-Heinrich Prinz zu Stolberg-Wernigerode, avec adresse professionnelle au Burchardstraße 14, 20095 Hambourg, Allemagne, est élu nouveau gérant de la Société avec effet au 19 août 2014 et ce jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2019.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 08 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140949/17.

(140159827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Landshut S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 septembre 2014. Signature.

Référence de publication: 2014140936/11.

(140159979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Prater S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.776.

## EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Patrice Gallasin en tant que gérant est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.
- Monsieur Andreas Brückmann, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Pour extrait conforme

Samuel HAAS

Référence de publication: 2014140050/16.

(140158161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

**Lindley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: ZAR 195.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 140.183.

*Rectificatif à l'avis de publication L140058290 enregistré et déposé le 9 avril 2014*

Il résulte des résolutions de l'Actionnaire Unique de la société, Morgan Stanley Strand Limited, en date du 12 août 2011, les décisions suivantes:

1. Révocation du gérant de catégorie B suivant en date du 21 juin 2011:

Mr. Todd Russell Lee, gérant, né le 9 avril 1968 à New York (USA) et demeurant professionnellement au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA.

2. Nomination du gérant de catégorie B suivant à partir du 12 août 2011 pour une période indéterminée:

Mr. Jorge Eduardo Iragorri Rizo, employé privé, né le 16 décembre 1977 à Cali-Valle (Colombie) et demeurant professionnellement au 1585 Broadway Street, NY 100036, New York, USA.

Il résulte de l'assemblée générale de l'Actionnaire Unique de la société en date du 8 septembre 2014, les décisions suivantes:

3. Révocation du gérant de catégorie B suivant en date du 4 juillet 2012:

Mr. Magnus Larsen, gérant, né le 1<sup>er</sup> juillet 1968 à Gustav Adolf, Boras (Suède) et demeurant au Stallbacken 13, 181 61 Lidingö, Sweden.

4. Nomination du gérant de catégorie A suivant à partir du 5 juillet 2012 pour une période indéterminée:

Mr. Dylan Davies, employé privé, né le 16 novembre 1966 à Swansea (UK) et demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 septembre 2014.

Référence de publication: 2014140939/27.

(140159665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2014.

**Moien International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 174.872.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139753/9.

(140158080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Motorbike Trading Luxemburg G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 68.650.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014139756/9.

(140158054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Montagné S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.  
R.C.S. Luxembourg B 182.382.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139754/10.

(140158366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Mobile Search Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 160.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014139752/10.

(140158690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**Salisbury Hill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 112.774.

**EXTRAIT**

En date du 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Patrice Gallasin en tant que gérant est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014.
- Monsieur Andreas Brückmann, avec adresse professionnelle au 55, Avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> Septembre 2014, et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> Septembre 2014.

Pour extrait conforme  
Samuel HAAS

Référence de publication: 2014140051/16.

(140158158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2014.

---

**LPRV PG 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 189.862.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the twenty second day of August.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“LPRV PG 1 S.à r.l.” a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, not yet registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

here represented by Mrs Cathy Brugger, Legal Counsel, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given on 22 August 2014.

Said proxy, initialled “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LPRV PG 2 S.à r.l. (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of those companies is the acquisition of real estate properties for investment, leasing, management, promotion, development, and eventual sale, and the holding of debt and equity interests in real estate related investments.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans (including, without limiting the generality of the foregoing, by way of sub-participation in any loan) or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, of the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 5.** The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 6.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

### C. Management

**Art. 10.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by individual signature of any manager.

**Art. 11.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four(24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 12.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 13.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 14.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 15.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 16.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 17.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 18.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 19.** The Company's year commences on 1 January, and ends on 31 December.

**Art. 20.** Each year on 31 December, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 23.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

##### *Subscription and payment*

The twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by LPRV PG 1 S.à r.l., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

##### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2014.

##### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand euros.

##### *General meeting of partners*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Stéphanie Duval, National Director, born on 10 June 1971 in Sainte-Catherine, France, residing at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;

- Mr. Martin Eckel, Associate Director, born on 18 August 1979 in Bad Homburg, Germany, residing at 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;

- Mr. Amir Fukuta, National Director, born on 20 March 1979 in London, United Kingdom, residing at One Curzon Street, London W1J 5HD, England.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, civil status and residence, said proxyholder signed together with Us notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

«LPRV PG 1 S.à r.l.» une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Luxembourg, pas encore enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

représentée par Madame Cathy Brugger, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 août 2014.

Ladite procuration signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination LPRV PG 2 S.à.r.l. (ci-après "la Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, pouvant prendre la forme de prises de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'objet principal desquelles étant l'acquisition de propriétés immobilières dans un but d'investissement, de leasing, de gestion, de promotion, de développement et finalement de vente, ainsi que la détention de dettes ou participations en relation avec des investissements immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers en vue de garantir ses obligations ou celles de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts (y inclus, sans limitation, par participation à un prêt (sub-participation agreement)) ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi qu'à d'autres sociétés ou à des tiers.

La Société a, en outre, pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra être transféré dans la même commune par décision du gérant ou, s'il y a plusieurs gérants, par décision du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social

à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

## B. Capital social - Parts sociales

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'un euro (1,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 7.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Tout transfert entre vifs à un nouvel associé n'est possible qu'avec l'agrément donné par les autres associés avec une majorité de trois-quarts du capital social au moins.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

## C. Gérance

**Art. 10.** a Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être des associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance et pour faire autoriser tous actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, laquelle déterminera la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement à tout moment par l'associé unique, ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son gérant unique, ou, s'il y en a plusieurs, par la signature individuelle d'un gérant.

**Art. 11.** S'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance, lequel peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut également choisir un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance auront lieu au siège social de la Société, à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Une convocation ne sera pas requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés dans une réunion d'un conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre mutuellement. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie de circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, courriel ou tout autre moyen

de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 12.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants, ou par toute autre personne dûment mandatée par le conseil de gérance à cette fin.

**Art. 13.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou par le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 17.** Sous réserve d'une majorité plus importante prévue dans les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société que moyennant une décision unanime. Pour toute autre modification statutaire, l'approbation d'une majorité des associés représentant au moins les trois quart du capital social est requise.

**Art. 18.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par LPRV PG 1 S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à mille euros.

*Assemblée générale des associés*

La personne mentionnée ci-dessus, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, a aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Madame Stéphanie Duval, directrice nationale, née le 10 juin 1971 à Sainte-Catherine, France, demeurant 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;
  - Monsieur Martin Eckel, directeur associé, née le 18 août 1979 à Bad Homburg, Allemagne, demeurant 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg;
  - Monsieur Amir Fukuta, directeur national, né le 20 mars 1979 à Londres, Royaume-Uni, demeurant One Curzon Street, Londres W1J 5HD, Royaume-Uni.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé le présent acte avec Nous le notaire

Signé: C. BRUGGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 août 2014. Relation: EAC/2014/11379. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2014137291/342.

(140156080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**Selp (Krefeld II) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 189.833.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty second day of August,  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 188583,

here represented by Flora Gibert, notary's employee residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal on 11 August 2014.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**1. "Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP (Krefeld II) S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 12.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

#### **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

#### **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any Manager.

#### **11. Board meetings.**

11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this

way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

## **12. Shareholders' resolutions.**

12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

### **12.8**

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.

12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

**13. Business year.** The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

## **14. Distributions on shares.**

14.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

14.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

14.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**15. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder

may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

## 16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l. . . . . . 12,500 Shares

Total: . . . . . 12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euros (€ 1,200.-).

### *Sole shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Simon Carlyon, born in Manly, Sydney, Australia, on 15 July 1973, and having his professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Octavia Peters, born in Moreton In The Marsh, England on 25 February 1969 and having her professional address at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR;

- Desmond Mitchell, born in Wells, Somerset, England on 24 August 1957 and professionally residing at 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; and

- Alain Peigneux, born in Huy, Belgium on 22 February 1968 and professionally residing at 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.

2) The Company shall have its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he/she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188583,

ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 11 août 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de la constitution d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**1. "Forme - Dénomination.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP (Krefeld II) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'article 12.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

#### **3. Objets.** Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit

par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

#### **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

#### **7. Cession de parts sociales.**

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession lors d'une assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles, en cas de décès, à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins les trois-quarts des Parts Sociales détenues par les survivants aient approuvé cette cession ou dans les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### **8. Gérance.**

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérant, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.

**10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature d'un Gérant.

#### **11. Réunions du conseil de gérance.**

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nomme un président.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Gérants ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'article 11.5.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

11.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

#### **12. Résolutions des associés.**

12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 12.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (incluant un changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

12.5 Une résolution pour dissoudre la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

12.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

12.8

12.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.

12.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions 12.8.2, que les Associés aient voté ou non.

**13. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

#### **14. Distribution sur parts sociales.**

14.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

14.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

14.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s).

**15. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 12. Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

#### **16. Interprétation et loi Luxembourgeoise.**

16.1 Dans les présents Statuts:

16.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);

16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

SELP (Bravo Germany) S.à r.l. . . . . .	12,500 Parts Sociales
Total: . . . . .	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant la totalité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés, a pris, au travers de son mandataire, les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées Gérants de la Société pour une durée indéterminée et avec effet immédiat:
  - Simon Carlyon, né le 15 juillet 1973 à Manly, Sydney, Australie et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
  - Octavia Peters, née le 25 février 1969 à Moreton In The Marsh, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à Cunard House, 15 Regent Street, Londres SW1Y 4LR;
  - Desmond Mitchell, né le 24 août 1957 à Wells, Somerset, Grande-Bretagne et ayant sa résidence professionnelle à 4, Allée des Charmes, L1372 Luxembourg; et
  - Alain Peigneux, né le 22 février 1968 à Huy, Belgique et ayant sa résidence professionnelle au 283 Route d'Arlon, L-8011 Strassen.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 août 2014. Relation: LAC/2014/39586. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 26 août 2014.

Référence de publication: 2014136875/514.

(140155283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Quinlan Private CE Commercial Client Holdings #3 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.455.

Par résolutions signées en date du 27 août 2014, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Babette Chambre, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de type B, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014139188/13.

(140157772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

**VMCEE (Holding), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 113.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 187.759.

In the year two thousand fourteen, on the thirty-first day of July  
before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of VMCEE (Holdings), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 187.759 (the Company). The Company was incorporated on May 28, 2014, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation.

**THERE APPEARED:**

- CEE Mobile Capital, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801 and registered under company number 5510323 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Metcalfe International Holdings Ltd, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3136, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 313693 (MIH),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Albany Properties LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the Island of Saint Kitts and Nevis, with registered office at Main Street, P.O. Box 556, Charlestown, Saint Kitts and Nevis, registered with the Island of Nevis Office of the Registrar of Companies under number 12144 (AP),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Pugilatus Holdings Ltd, a company incorporated under the laws of Isle of Man, with registered office at Swan House, 33 Hope Street, Castletown, Isle of Man, IM9 1AP, registered with the Isle of Man Companies Registry under number 010811V (PH),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

- Corvina Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Craigmuir Chambers, P.O. Box 71, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 650514 (Corvina),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

- Alan Gow, born on June 7, 1955, in Edinburgh, United Kingdom, residing at 27 Walker Street, Edinburgh, EH3 7HX United Kingdom (AG),

hereby represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, whose professional address is in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital the Company;

II. the share capital of the Company is set at thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400) represented by twelve thousand five hundred (12,500) class A shares, one hundred (100) class B shares, one hundred (100) class C shares, one hundred (100) class D shares, one hundred (100) class E shares, one hundred (100) class F shares, one hundred (100) class G shares, one hundred (100) class H shares, one hundred (100) class I shares, and one hundred (100) class J shares, all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, all of which are fully subscribed and paid up.

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of ninety-nine thousand six hundred Euro (EUR 99,600) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400) to one hundred thirteen thousand Euro (EUR 113,000) by way of the issuance of nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class A shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class B shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class C shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class D shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class E shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class F shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class G shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class H shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class I shares, and nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by Metcalfe International Holdings Ltd by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

3. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by Albany Properties LLC by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

4. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by Pugilatus Holdings Ltd by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

5. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by CEE Mobile Capital, LLC by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of three thousand six hundred sixty (3,660) new class A shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class B shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class C shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class D shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class E shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class F shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class G shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class H shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class I shares, and three thousand six hundred sixty (3,660) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

6. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by Corvina Holdings Limited by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

7. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 1. above by Alan Gow by way of a contribution in kind in exchange for the issuance of three hundred (300) new class A shares, three hundred (300) new class B shares, three hundred (300) new class C shares, three hundred (300) new class D shares, three hundred (300) new class E shares, three hundred (300) new class F shares, three hundred (300) new class G shares, three hundred (300) new class H shares, three hundred (300) new class I shares, and three hundred (300) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

8. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1. above.

9. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

10. Miscellaneous.

IV. the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of ninety-nine thousand six hundred Euro (EUR 99,600) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400) to one hundred thirteen thousand Euro (EUR 113,000) by way of the issuance of nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class A shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class B shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class C shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class D shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class E shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class F shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class G shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class H shares, nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class I shares, and nine thousand nine hundred sixty (9,960) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon,

1. MIH, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile Ltd, a British Virgin Islands company, with registered office at Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under number 1663131 (BeMy-Mobile), having an aggregate fair market value of six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- fifteen thousand Euro (EUR 15,000) to the share capital account of the Company; and
- six hundred twenty thousand five Euro (EUR 620,005) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by MIH and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the MIH Certificate).

The MIH Certificate states in essence that:

- “- MIH Limited is the owner of fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 13% of the issued share capital of BeMyMobile;
- MIH is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
- based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

2. AP, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile, having an aggregate fair market value of six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- fifteen thousand Euro (EUR 15,000) to the share capital account of the Company; and
- six hundred twenty thousand five Euro (EUR 620,005) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by AP and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the AP Certificate).

The AP Certificate states in essence that:

- “- AP is the owner of fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 13% of the issued share capital of BeMyMobile;
- AP is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
- based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

3. PH, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile, having an aggregate fair market value of six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- fifteen thousand Euro (EUR 15,000) to the share capital account of the Company; and
- six hundred twenty thousand five Euro (EUR 620,005) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by PH and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the PH Certificate).

The PH Certificate states in essence that:

- “- PH is the owner of fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 13% of the issued share capital of BeMyMobile;
- PH is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
- based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

4. the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for three thousand six hundred sixty (3,660) new class A shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class B shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class C shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class D shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class E shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class F shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class G shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class H shares, three thousand six hundred sixty (3,660) new class I shares, and three thousand six hundred sixty (3,660) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in fifty thousand (50,000) shares of BeMyMobile, having an aggregate fair market value of two million one hundred three thousand two hundred eighty-three Euro (EUR 2,103,283), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- thirty-six thousand six hundred Euro (EUR 36,600) to the share capital account of the Company; and
- two million sixty-six thousand six hundred eighty-three Euro (EUR 2,066,683) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by the Sole Shareholder and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the CEE Certificate).

The CEE Certificate states in essence that:

- “- the Sole Shareholder is the owner of fifty thousand (50,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 43.4% of the issued share capital of BeMyMobile;
- the Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
- based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to two million one hundred three thousand two hundred eighty-three Euro (EUR 2,103,283), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

5. Corvina, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for one thousand five hundred (1,500) new class A shares, one thousand five hundred (1,500) new class B shares, one thousand five hundred (1,500) new class C shares, one thousand five hundred (1,500) new class D shares, one thousand five hundred (1,500) new class E shares, one thousand five hundred (1,500) new class F shares, one thousand five hundred (1,500) new class G shares, one thousand five hundred (1,500) new class H shares, one thousand five hundred (1,500) new class I shares, and one thousand five hundred (1,500) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile, having an aggregate fair market value of six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- fifteen thousand Euro (EUR 15,000) to the share capital account of the Company; and
- six hundred twenty thousand five Euro (EUR 620,005) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by Corvina and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the Corvina Certificate).

The Corvina Certificate states in essence that:

- “- Corvina is the owner of fifteen thousand (15,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 13% of the issued share capital of BeMyMobile;
- Corvina is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
- none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
- according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
- based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to six hundred thirty-five thousand five Euro (EUR 635,005), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

6. AG, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for three hundred (300) new class A shares, three hundred (300) new class B shares, three hundred (300) new class C shares, three hundred (300) new class D shares, three hundred (300) new class E shares, three hundred (300) new class F shares, three hundred (300) new class G shares, three hundred (300) new class H shares, three hundred (300) new class I shares, and three hundred (300) new class J shares, all in registered form and having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting in three thousand (3,000) shares of BeMyMobile, having an aggregate fair market value of one hundred twenty-seven thousand one Euro (EUR 127,001), it being understood that such contribution in kind is to be allocated as follows:

- three thousand Euro (EUR 3,000) to the share capital account of the Company; and
- one hundred twenty-four thousand one Euro (EUR 124,001) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a contribution certificate issued on the date hereof by AG and the management of BeMyMobile and acknowledged and approved by the management of the Company (the AG Certificate, and together with the MIH Certificate, the AP Certificate, the PH Certificate, the CEE Certificate, and the Corvina Certificate, the Certificates).

The AG Certificate states in essence that:

- “- AG is the owner of three thousand (3,000) shares of BeMyMobile (the Shares);
- the Shares are fully paid-up and represent 2.6% of the issued share capital of BeMyMobile;
  - AG is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
  - none of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
  - there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;
  - according to the laws of the British Virgin Islands and the articles of association of BeMyMobile, the Shares are freely transferable;
  - based on generally accepted accountancy principles, the fair market value of the Shares is at least equal to one hundred twenty-seven thousand one Euro (EUR 127,001), and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

The Certificates, after signature "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, and MIH, AP, PH, Corvina, and AG are now together referred to the Shareholders. In the light of the foregoing, the Shareholders note that the shares of the Company are now held as follows:

Name of shareholder	Number of shares	
Metcalf International Holdings Ltd . . . . .	1,500 class A shares	
	1,500 class B shares	
	1,500 class C shares	
	1,500 class D shares	
	1,500 class E shares	
	1,500 class F shares	
	1,500 class G shares	
	1,500 class H shares	
	1,500 class I shares	
	1,500 class J shares	
	Albany Properties LLC . . . . .	1,500 class A shares
		1,500 class B shares
1,500 class C shares		
1,500 class D shares		
1,500 class E shares		
1,500 class F shares		
1,500 class G shares		
1,500 class H shares		
1,500 class I shares		
1,500 class J shares		
Pugilatus Holdings Ltd . . . . .		1,500 class A shares
		1,500 class B shares
	1,500 class C shares	
	1,500 class D shares	
	1,500 class E shares	
	1,500 class F shares	
	1,500 class G shares	
	1,500 class H shares	
	1,500 class I shares	
	1,500 class J shares	
	CEE Mobile Capital, LLC . . . . .	16,160 class A shares
		3,760 class B shares
3,760 class C shares		
3,760 class D shares		
3,760 class E shares		
3,760 class F shares		
3,760 class G shares		
3,760 class H shares		
3,760 class I shares		
3,760 class J shares		
Corvina Holdings Limited . . . . .		1,500 class A shares
		1,500 class B shares
	1,500 class C shares	

	1,500 class D shares
	1,500 class E shares
	1,500 class F shares
	1,500 class G shares
	1,500 class H shares
	1,500 class I shares
	1,500 class J shares
Alan Gow .....	300 class A shares
	300 class B shares
	300 class C shares
	300 class D shares
	300 class E shares
	300 class F shares
	300 class G shares
	300 class H shares
	300 class I shares
	300 class J shares

#### *Third resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at one hundred thirteen thousand Euro (EUR 113,000) represented by:

(a) twenty-two thousand four hundred sixty (22,460) class A shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares),

(b) ten thousand sixty (10,060) class B shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares),

(c) ten thousand sixty (10,060) class C shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares),

(d) ten thousand sixty (10,060) class D shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares),

(e) ten thousand sixty (10,060) class E shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares),

(f) ten thousand sixty (10,060) class F shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F Shares),

(g) ten thousand sixty (10,060) class G shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares),

(h) ten thousand sixty (10,060) class H shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares),

(i) ten thousand sixty (10,060) class I shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares), and

(j) ten thousand sixty (10,060) class J shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class J Shares).

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share.

The Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the B-J Shares, each being a B-J Share.”

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, the representative signed it together with the undersigned notary.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le trente-et-un juillet,  
par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,  
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de VMCEE (Holdings), une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de treize mille quatre cent Euros (EUR 13.400) et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 187.759 (la Société). La Société a été constituée le 28 mai 2014, en vertu d'un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont jamais été modifiés.

#### ONT COMPARU:

- CEE Mobile Capital, LLC, une société à responsabilité limitée, de droit américain, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, immatriculée sous le numéro 5510323 (l'Associé Unique),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Metcalfe International Holdings Ltd, une société immatriculée sous les lois des îles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3136, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et immatriculée sous le numéro 313693 (MIH),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Albany Properties LLC une société à responsabilité limitée, immatriculée sous les lois de l'île de Saint Kitts-et-Nevis, ayant son siège social à Main Street, P.O. Box 556, Charlestown, Ile de Saint Kitts-et-Nevis, immatriculée sous le numéro 12144 (AP),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Pugilatus Holdings Ltd, une société à responsabilité limitée, immatriculée sous les lois de l'île de Man, ayant son siège social à Swan House, 33 Hope Street, Castletown, Isle of Man, IM9 1AP, immatriculée sous le numéro 010811V (PH),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Corvina Holdings Limited une société à responsabilité limitée, immatriculée sous les lois des îles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, P.O. Box 71, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée sous le numéro 650514 (Corvina),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Alan Gow, né le 7 Juin 1955 à Edimbourg, Royaume-Uni, résidant au 27 Walker Street, Edimbourg, EH3 7HX Royaume-Uni (AG),

représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après signature ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire soussigné, lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts social dans le capital de la Société;

II. le capital social de la Société est de treize mille quatre cent Euros (EUR 13.400) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales de classe A, cent (100) parts sociales de classe B, cent (100) parts sociales de classe C, cent (100) parts sociales de classe D, cent (100) parts sociales de classe E, cent (100) parts sociales de classe F, cent (100) parts sociales de classe G, cent (100) parts sociales de classe H, cent (100) parts sociales de classe I et cent (100) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, toute entièrement souscrites et libérées.

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille six-cent Euros (EUR 99.600) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de treize mille quatre cent Euros (EUR 13.400) à cent treize mille Euros (EUR 113.000) par l'émission de neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe A, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe B, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe C, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe D, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe E, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe F, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe G, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe H, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts

sociales de classe I, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par Metcalfe International Holdings Ltd par un apport en nature en échange de l'émission de mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

3. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par Albany Properties LLC par un apport en nature en échange de l'émission de mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

4. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par Pugilatus Holdings Ltd par un apport en nature en échange de l'émission de mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

5. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par CCE Mobile Capital, LLC par un apport en nature en échange de l'émission de trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe A, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe B, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe C, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe D, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe E, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe F, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe G, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe H, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe I, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

6. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par Corvina Holdings Limited par un apport en nature en échange de l'émission de mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

7. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par Alan Gow par un apport en nature en échange de l'émission de trois cent (300) parts sociales de classe A, trois cent (300) parts sociales de classe B, trois cent (300) parts sociales de classe A, trois cent (300) parts sociales de classe C, trois cent (300) parts sociales de classe E, trois cent (300) parts sociales de classe F, trois cent (300) parts sociales de classe G, trois cent (300) parts sociales de classe H, trois cent (300) parts sociales de classe I, trois cent (300) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

8. Modification de l'article 5.1 des Statuts de la Société de façon à refléter l'augmentation du capital de la Société telle que spécifiée sous le 1. ci-dessus;

9. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder au nom et pour le compte de la Société, aux changements ci-dessus; et

10. Divers.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille six-cent Euros (EUR 99.600) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de treize mille quatre cent Euros (EUR 13.400) à cent treize mille Euros (EUR 113.000) par l'émission de neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe A, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe B, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe C, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe D, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe E, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe F, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe G, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe H, neuf mille neuf

cent soixante (9.960) parts sociales de classe I, neuf mille neuf cent soixante (9.960) parts sociales de classe J, toute sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1).

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et les libérations intégrales de l'augmentation de capital comme suit:

#### *Souscription - Paiement*

Sur ce,

1. MIH, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en quinze mille (15.000) parts détenues envers BeMyMobile Ltd, une société organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Trident Chambers, PO Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, enregistrée sous le numéro 1663131 (BeMyMobile), ayant une juste valeur marchande de six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de six cent vingt mille cinq Euros (EUR 620.005) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par MIH et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat MIH).

Le Certificat MIH atteste en substance que:

- «- MIH détient quinze mille (15.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);
- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 13% du capital social de BeMyMobile;
- MIH est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de la BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;
- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

2. AP, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en quinze mille (15.000) parts détenues envers BeMyMobile, ayant une juste valeur marchande de six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de six cent vingt mille cinq Euros (EUR 620.005) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par AP et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat AP).

Le Certificat AP atteste en substance que:

- «- AP détient quinze mille (15.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);
- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 13% du capital social de BeMyMobile;
- AP est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de la BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;

- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

3. PH, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en quinze mille (15.000) parts détenues envers BeMyMobile, ayant une juste valeur marchande de six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de six cent vingt mille cinq Euros (EUR 620.005) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par PH et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat PH).

Le Certificat PH atteste en substance que:

«- PH détient quinze mille (15.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);

- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 13% du capital social de BeMyMobile;
- PH est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de la BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;
- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

4. l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe A, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe B, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe C, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe D, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe E, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe F, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe G, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe H, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe I, trois mille six cent soixante (3.660) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en cinquante mille (50.000) parts détenues envers BeMyMobile, ayant une juste valeur marchande de deux millions cent trois mille deux cent quatre-vingt-trois Euros (EUR 2.103.283), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de trente-six mille six cent Euros (EUR 36.600) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de deux millions soixante-six mille six cent quatre-vingt-trois Euros (EUR 2.066.683) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par l'Associé Unique et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat CEE).

Le Certificat CEE atteste en substance que:

«- l'Associé Unique détient cinquante mille (50.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);

- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 43.4% du capital social de BeMyMobile;
- l'Associé Unique est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de la BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;
- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à deux millions cent trois mille deux cent quatre-vingt-trois Euros (EUR 2.103.283) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

5. Corvina, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe B, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe A, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe C, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe E, mille cinq cent (1.500) parts

sociales de classe F, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe G, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe H, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe I, mille cinq cent (1.500) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en quinze mille (15.000) parts détenues envers BeMyMobile, ayant une juste valeur marchande de six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de six cent vingt mille cinq Euros (EUR 620.005) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par Corvina et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat Corvina).

Le Certificat Corvina atteste en substance que:

- «- Corvina détient quinze mille (15.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);
- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 13% du capital social de BeMyMobile;
- Corvina est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;
- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à six cent trente-cinq mille cinq Euros (EUR 635.005) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

6. AG, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire trois cent (300) parts sociales de classe A, trois cent (300) parts sociales de classe B, trois cent (300) parts sociales de classe A, trois cent (300) parts sociales de classe C, trois cent (300) parts sociales de classe E, trois cent (300) parts sociales de classe F, trois cent (300) parts sociales de classe G, trois cent (300) parts sociales de classe H, trois cent (300) parts sociales de classe I, trois cent (300) parts sociales de classe J, toutes sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en trois mille (3.000) parts détenues envers BeMyMobile, ayant une juste valeur marchande de cent vingt-sept mille un Euros (EUR 127.001), étant entendu qu'un tel apport sera affecté comme suit:

- un montant de trois mille Euros (EUR 3.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de cent vingt-quatre mille un Euros (EUR 124.001) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et l'estimation de l'apport en nature sont constatées par un certificat d'apport émis à la date des présentes par AG et la gérance de BeMyMobile et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat AG et ensemble avec le Certificat MIH, le Certificat AP, le Certificat PH, le Certificat CEE et le Certificat Corvina, les Certificats).

Le Certificat AG atteste en substance que:

- «- AG détient trois mille (3.000) parts de BeMyMobile (les Parts Sociales);
- les Parts Sociales sont entièrement libérées et représentent 2.6% du capital social de BeMyMobile;
- AG est le seul ayant droit des Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
- aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un quelconque nantissement ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne font l'objet d'aucune sûreté;
- il n'existe aucun droit de préemption ni tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
- selon les lois des Iles Vierges Britanniques et les statuts de BeMyMobile, les Parts sociales sont librement cessibles;
- sur base de principes de comptabilité généralement acceptés, la juste valeur marchande des Parts Sociales est au moins égale à cent vingt-sept mille un Euros (EUR 127.001) et depuis l'estimation, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»

Les Certificats après signature ne varient par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique et MIH, AP, PH, Corvina et AG sont ensemble désignés comme les Associés. Compte tenu de ce qui précède, les Associés déclarent que les parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

Nom de l'associé	Nombre de parts sociales
Metcalf International Holdings Ltd . . . . .	1,500 parts de classe A
	1,500 parts de classe B
	1,500 parts de classe C
	1,500 parts de classe D
	1,500 parts de classe E
	1,500 parts de classe F

	1,500 parts de classe G
	1,500 parts de classe H
	1,500 parts de classe I
	1,500 parts de classe J
Albany Properties LLC .....	1,500 parts de classe A
	1,500 parts de classe B
	1,500 parts de classe C
	1,500 parts de classe D
	1,500 parts de classe E
	1,500 parts de classe F
	1,500 parts de classe G
	1,500 parts de classe H
	1,500 parts de classe I
	1,500 parts de classe J
Pugilatus Holdings Ltd .....	1,500 parts de classe A
	1,500 parts de classe B
	1,500 parts de classe C
	1,500 parts de classe D
	1,500 parts de classe E
	1,500 parts de classe F
	1,500 parts de classe G
	1,500 parts de classe H
	1,500 parts de classe I
	1,500 parts de classe J
CEE Mobile Capital, LLC .....	16,160 parts de classe A
	3,760 parts de classe B
	3,760 parts de classe C
	3,760 parts de classe D
	3,760 parts de classe E
	3,760 parts de classe F
	3,760 parts de classe F
	3,760 parts de classe H
	3,760 parts de classe I
	3,760 parts de classe J
Corvina Holdings Limited .....	1,500 parts de classe A
	1,500 parts de classe B
	1,500 parts de classe C
	1,500 parts de classe D
	1,500 parts de classe E
	1,500 parts de classe F
	1,500 parts de classe G
	1,500 parts de classe H
	1,500 parts de classe I
	1,500 parts de classe J
Alan Gow .....	300 parts de classe A
	300 parts de classe B
	300 parts de classe C
	300 parts de classe D
	300 parts de classe E
	300 parts de classe F
	300 parts de classe G
	300 parts de classe H
	300 parts de classe I
	300 parts de classe J

### Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent treize mille Euros (EUR 113.000), représenté par:

(a) vingt-deux mille quatre cent soixante (22.460) parts sociales de classe A sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe A);

(b) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe B sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe B);

(c) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe C sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe C);

(d) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe D sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe D);

(e) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe E sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe E);

(f) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe F sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe F);

(g) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe G sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe G);

(h) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe H sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe H);

(i) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe I sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe I); et

(j) dix mille soixante (10.060) parts sociales de classe J sous forme nominative et ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de classe J).

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J, seront ensemble désignées les Parts Sociales, chacune étant une Part Sociale.

Les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J, seront ensemble désignées les Parts Sociale B-J, chacune étant une Part Sociale B-J.»

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare à la demande des parties comparantes, que le présent acte est rédigé en Anglais et en Français et qu'en cas de divergences, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire, le présent acte original.

Signé: Henryon, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette, Actes Civils le 04 août 2014. Relation: EAC/2014/10736. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): M.Halsdorf.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014138706/785.

(140155200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **Quinlan Private CE Commercial Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.950.

Par résolutions signées en date du 27 août 2014, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Babette Chambre, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2014.

Référence de publication: 2014139189/13.

(140157784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2014.

**BV Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 300.162,40.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.775.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of August at 09:00 a.m.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. "BV Acquisitions Parent S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the RCS under number B 157.979,

2. "Battery Ventures VIII (AIV V), L.P.", a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at South Church Street, Ugland House, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, and registered with the Cayman Islands Registrar of Partnerships under number MC-39746,

3. "Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P.", a limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at South Church Street, Ugland House, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, and registered with the Cayman Islands Registrar of Partnerships under number MC-39743,

4. "Kreos Capital III Limited", a company incorporated in Jersey, having its registered office at 47 Esplanade, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE1 0BD,

All represented by Mrs. Virginie PIERRU, employee, residing professionally at 12, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, by virtue of four (4) proxies given under private seal on August 6<sup>th</sup>, 2014.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as aforesaid, are the sole shareholders (the "Shareholders") of "BV Acquisitions S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on March 3<sup>rd</sup>, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 809 of April 20<sup>th</sup>, 2010, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) (RCS) under number B 151.775 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time on January 13<sup>th</sup>, 2012 pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 886 of April 4<sup>th</sup>, 2012.

The Shareholders, represented as aforesaid and representing the entire share capital, have requested the undersigned notary to act the resolutions contained into the agenda:

*Agenda:*

1. Approval of the interim balance sheet of the Company for the period from January 1<sup>st</sup>, 2014 to the date of the Meeting (the Interim Balance Sheet).

2. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire) (the Liquidation).

3. Appointment of the liquidator (liquidateur) in relation to the Liquidation.

4. Determination of the powers of the liquidator (liquidateur), instruction to the liquidator (liquidateur) for the realization of the assets and the payment of the debts of the Company and determination of the Liquidation procedure of the Company.

5. Compensation to be granted to the liquidator (liquidateur).

6. Discharge (quitus) to the members of the board of managers of the Company for the proper performance of their respective mandates from the date of their respective appointments until the date of the Meeting.

7. Miscellaneous.

*First Resolution*

The Shareholders resolved to approve the Interim Balance Sheet.

*Second Resolution*

The Shareholders resolved to dissolve and to voluntarily put the Company into Liquidation with immediate effect.

#### *Third Resolution*

The Shareholders resolved to appoint “Headstart Management Services S.à r.l.”, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the RCS under number B 155.181 as liquidator (liquidateur) of the Company (the Liquidator).

#### *Fourth Resolution*

The Shareholders resolved to empower and authorize the Liquidator, under its sole signature, to do everything which is required for the Liquidation and the disposal of the assets of the Company.

The Shareholders resolved to confer on the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the Company Law).

The Shareholders resolved to instruct the Liquidator to realize, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all outstanding debts of the Company.

The Shareholders resolved to authorize the Liquidator to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Company Law, in the name and on behalf of the Company without the prior authorization of the Shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate some of its powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Shareholders further resolved to authorize the Liquidator to make advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders in accordance with article 148 of the Company Law.

#### *Fifth Resolution*

The Shareholders resolved to grant the Liquidator a specific compensation of up to five thousand Euro (EUR 5,000.-) without TVA included.

#### *Sixth Resolution*

The Shareholders resolved to grant full discharge (quitus) to the members of the board of managers of the Company for the proper performance of their respective mandates from the date of their respective appointments until the date hereof.

#### *Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

WHEREOF, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed.

The notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the Shareholders, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of said Shareholders and in case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

This deed having been read to the proxyholders of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, said proxyholders of the appearing parties, together with the notary, signed the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L’an deux mil quatorze, le sept août à 09.00 heures.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **ONT COMPARU:**

1. «BV Acquisitions Parent S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L 2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 157979,

2. «Battery Ventures VIII (AIV V), L.P.», une société à responsabilité limitée (limited partnership) constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à South Church Street, Uglan House, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés (Registrar of Partnerships) des Iles Cayman sous le numéro MC-39746, ici représentée par [NOM], ayant son adresse professionnelle à [LIEU], en vertu d’une procuration donnée sous seing privé le [DATE];

3. «Battery Ventures VIII Side Fund (AIV), L.P.», une société à responsabilité limitée (limited partnership) constituée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à South Church Street, Uglan House, KY1-1104 George Town, Grand Cayman, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés (Registrar of Partnerships) des Iles Cayman sous le numéro MC-39743,

4. «Kreos Capital III Limited» une société constituée à Jersey, ayant son siège social au 47 Esplanade, St. Helier, Jersey, Iles de la Manche, JE1 0BD,

Toutes ici représentées par Mme Virginie PIERRU, employée, demeurant professionnellement au 12, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé en date du 6 août 2014.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme ci-avant, sont les seules et uniques associées (les «Associées») de «BV Acquisitions S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 3 mars 2010 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 809 du 20 avril 2010, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) (RCS) sous le numéro B 151.775 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 13 janvier 2012 suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 886 du 4 avril 2012.

Les Associés, représentés comme ci-avant et représentant l'entière du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes intérimaires de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à la date de l'Assemblée (les Comptes Intérimaires).
2. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire (la Liquidation).
3. Nomination du liquidateur en relation avec la Liquidation.
4. Détermination des pouvoirs du liquidateur, instruction au liquidateur relative à la réalisation des actifs et au paiement des dettes de la Société et détermination de la procédure de Liquidation de la Société.
5. Rémunération accordée au liquidateur.
6. Décharge (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société et au commissaire aux comptes de la Société pour la bonne exécution de leurs mandats respectifs à compter de leurs dates de nomination respectives jusqu'à la date de l'Assemblée.
7. Divers.

*Première Résolution*

Les Associés ont décidé d'approuver les Comptes Intérimaires.

*Deuxième Résolution*

Les Associés ont décidé de dissoudre et de mettre la Société en Liquidation avec effet immédiat.

*Troisième Résolution*

Les Associés ont décidé de nommer «Headstart Management Services S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 155.181, en tant que liquidateur de la Société (le Liquidateur).

*Quatrième Résolution*

Les Associés ont décidé de conférer au Liquidateur pouvoir et autorité, sous sa seule signature, de faire tout ce qui est nécessaire pour la Liquidation et la cession des actifs de la Société.

Les Associés ont décidé de conférer au Liquidateur les pouvoirs énoncés aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise datée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la Loi sur les Sociétés).

Les Associés ont décidé de donner instruction au Liquidateur de réaliser, dans les meilleures conditions possibles et pour la meilleure contrepartie possible, tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes existantes de la Société.

Les Associés ont décidé d'autoriser le Liquidateur à passer tous les actes et effectuer toutes les opérations, y compris ceux visés à l'article 145 de la Loi sur les Sociétés, au nom et pour le compte de la Société sans l'autorisation préalable des Associés. Le Liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes ou entités.

Les Associés ont décidé également d'autoriser le Liquidateur à verser aux Associés des avances sur boni de liquidation en numéraire ou en nature conformément à l'article 148 de la Loi sur les Sociétés.

*Cinquième Résolution*

Les Associés ont décidé d'octroyer au Liquidateur une rémunération spécifique d'un montant maximum de cinq mille euros (5.000,- EUR) hors TVA.

*Sixième Résolution*

Les Associés ont décidé de donner décharge pleine et entière (quitus) aux membres du conseil d'administration de la Société et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs depuis leurs dates de nomination respectives jusqu'à la date des présentes.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des Associés présents et/ou représentés, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes Associés et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite à la mandataire des comparantes, connue du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. PIERRU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2014. LAC/2014/37984. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Référence de publication: 2014137045/178.

(140156549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2014.

**Gracewell Investment No 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.929.

*I. Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2014*

En date du 14 août 2014, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat.

*II. Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 août 2014*

En date du 14 août 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE et Madame Géraldine SCHMIT de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg;

\* Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Sarreguemines, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;

\* Monsieur Jeffrey MILLER, né le 28 janvier 1960 à Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, résidant à l'adresse suivante: 4500, Dorr Street, 43615-4040 Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Tony WHITEMAN
- Madame Catherine KOCH
- Monsieur Jeffrey MILLER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Gracewell Investment N°2 S. à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014135514/32.

(140154508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.

**Concilium (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 184.452.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 mars 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014136589/11.

(140155535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Grace Lodge Care Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 150.349.

*I. Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2014*

En date du 14 août 2014, le conseil de gérance de la Société a pris la résolution de transférer le siège social de la Société du 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat.

*II. Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 14 août 2014*

En date du 14 août 2014, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Emmanuel MOUGEOLLE et Madame Géraldine SCHMIT de leurs mandats de gérants de la Société avec effet immédiat;

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Tony WHITEMAN, né le 24 mai 1969 à Hamilton, Royaume-Uni, résidant à l'adresse suivante: 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg;

\* Madame Catherine KOCH, née le 12 février 1965 à Sarreguemines, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg;

\* Monsieur Jeffrey MILLER, né le 28 janvier 1960 à Toledo, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, résidant à l'adresse suivante: 4500 Dorr Street, Toledo, Ohio 43615-4040, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Tony WHITEMAN

- Madame Catherine KOCH

- Monsieur Jeffrey MILLER

*III. Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 14 août 2014, que l'associé unique de la société Patron Healthcare LP, agissant par l'entremise de son general partner la société Patron Healthcare GP Limited a transféré la totalité des 20.000 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

- HCN UK INVESTMENTS LIMITED, une Registered Private Company, constituée et régie selon les lois de Jersey, immatriculée auprès du JFSC Companies Registry de Jersey sous le numéro 111328, ayant son siège social à l'adresse suivante: 26, New Street, St Helier, Jersey JE2 3RA.

Les parts de la Société sont désormais détenues comme suit:

HCN UK INVESTMENTS LIMITED ..... 20.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2014.

Grace Lodge Care Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014135511/41.

(140154467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2014.